

GLOSSAIRE

DES TRANSFERTS MONÉTAIRES

BUT ET OBJECTIFS

Un glossaire est simplement une liste alphabétique de termes ou de mots se rapportant ou étant liés à un sujet spécifique avec des explications. Ce document est un glossaire de termes ou mots relatifs à l'utilisation des transferts monétaires et des coupons dans l'aide humanitaire.

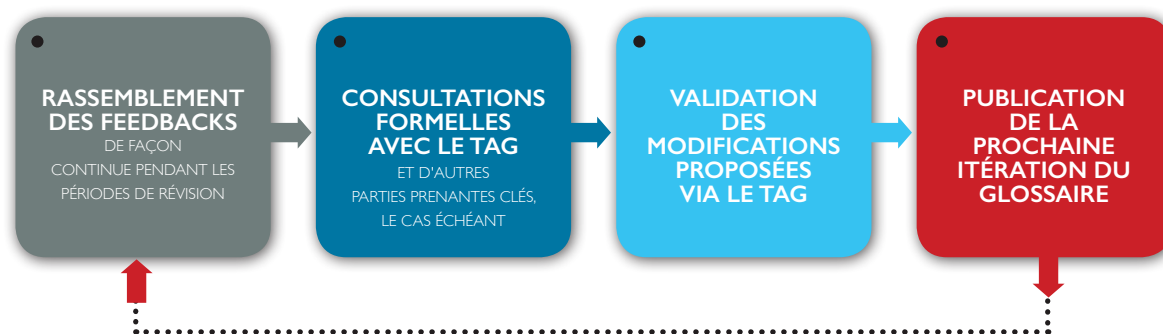
Les objectifs principaux de ce glossaire sont **de clarifier et d'encourager une compréhension commune et une utilisation harmonisée des termes et définitions pour les transferts monétaires.**

Depuis que CaLP a publié la première version de ce glossaire en 2011, l'ampleur et la variété des interventions humanitaires utilisant des transferts monétaires et/ou des coupons ont considérablement augmenté, et ont élargi et diversifié la communauté de pratique. Ces changements se sont également traduits par une compréhension et une utilisation évolutives de certaines définitions et par l'introduction de plusieurs nouveaux termes.

Il convient de noter que ces définitions sont destinées à être appliquées à l'utilisation des transferts monétaires et/ou de coupons dans la programmation humanitaire et peuvent ne pas refléter la manière dont certains termes sont compris dans d'autres contextes ou par d'autres publics.

REVUE ET RÉVISION DU GLOSSAIRE :

Le CaLP a revu, révisé et mis à jour le glossaire chaque année depuis 2016, pour refléter son rythme de changement. Ce processus (voir l'organigramme ci-dessous) est coordonné par le secrétariat du CaLP et mis en œuvre par le biais du groupe technique consultatif du CaLP (TAG). Le TAG est un groupe de 25 experts techniques dans le domaine des transferts monétaires, issus des membres du CaLP. Les commentaires sur le glossaire sont les bienvenus, de la part de tous et de manière continue. Ils servent à informer sur les modifications et les ajouts proposés. Ces modifications proposées sont soumises à une consultation formelle une fois par an, après quoi de nouvelles modifications sont apportées et soumises au TAG pour validation. Le glossaire est ensuite mis à jour et publié et le cycle recommence (feedback - consultation - validation - publication).





TERMES CLÉS & TERMINOLOGIE RECOMMANDÉE

Comme indiqué ci-dessus, un glossaire est simplement une liste de termes et de définitions. Ce glossaire vise à indiquer quels termes relatifs aux transferts monétaires sont utilisés et comment, en fournissant des définitions de travail. Cependant, dans la pratique, les termes et les expressions utilisés varient en fonction des personnes et des organisations. Cela inclut l'utilisation de termes synonymes et la compréhension différente du même terme. De même, bien que le glossaire soit assez long, il existe un nombre relativement limité de termes clés qui sont les plus essentiels pour comprendre et discuter des transferts monétaires (voir le diagramme ci-dessous et l'annexe 1).



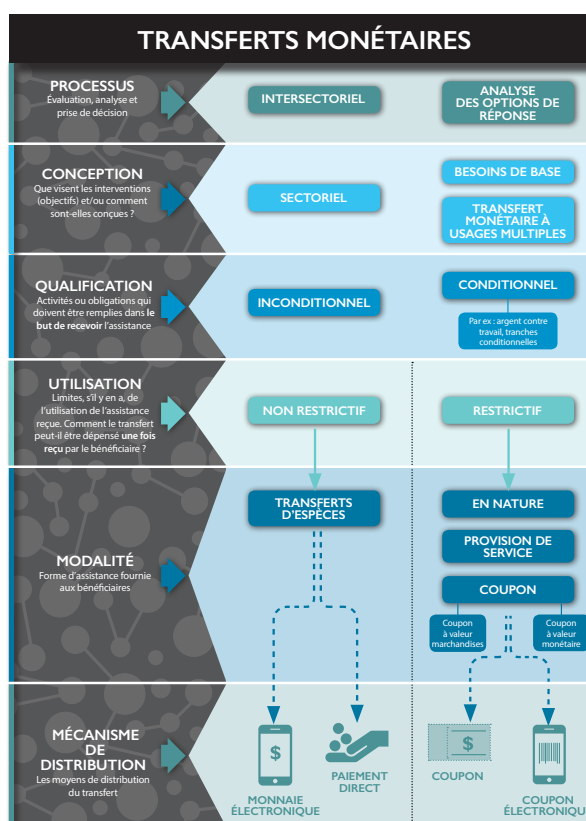
CaLP a introduit **des termes clés et une terminologie recommandée** à cette édition du glossaire. **Les termes signalés par cette icône sont les termes clés utiles** à tout individu traitant avec ce sujet afin de se familiariser avec ces termes. Il s'agit également de termes que le CaLP recommande d'utiliser. Le but est de favoriser une meilleure harmonisation, par exemple lorsque des termes ont la même signification.

POINTS CLÉS DE LA RÉVISION : 2018/19

Termes collectifs pour les transferts monétaires :

Divers termes ont été utilisés pour désigner l'utilisation d'espèces et/ou de coupons dans le cadre de l'aide humanitaire. Des exemples courants sont les suivants : « Transferts monétaires » (CTP), « Assistance monétaire » (CBA). Ceux qui connaissent mieux le secteur comprennent que des termes tels que CTP et CBA incluent à la fois des espèces et des coupons, mais la langue elle-même peut induire en erreur. En outre, avoir plusieurs termes pour désigner la même chose est finalement inutile et favorise la confusion.

CaLP recommande d'utiliser l'expression « transferts monétaires » comme terme collectif. Il présente l'avantage de correspondre de manière descriptive à ce qu'il est en pratique et de réduire les interprétations erronées.



Restriction et utilisation :

La restriction concerne l'utilisation de l'assistance par les destinataires. Il est généralement reconnu que les coupons sont limités par défaut car ils impliquent des limitations inhérentes quant au lieu et à la manière dont ils peuvent être utilisés. La question de savoir si et dans quelle mesure les transferts monétaires peuvent être limités continue à faire l'objet d'un débat.

Transfert monétaire à usages multiples :

Ces transferts monétaires sont non restrictifs, ce qui signifie qu'ils peuvent être dépensés selon les choix des bénéficiaires. Cette flexibilité signifie qu'un transfert monétaire ponctuel peut potentiellement être utilisé pour répondre à un éventail de besoins et éventuellement atteindre différents objectifs du programme. Du point de vue du bénéficiaire, le transfert peut être décrit comme simplement étant à usages multiples dans le sens où il peut être utilisé pour subvenir à différents besoins, dans la limite du montant du transfert. A noter cependant qu'il ne s'agit pas d'un « coupon à usages multiples » puisqu'il y a des restrictions inhérentes sur la façon de dépenser tout type de coupons.

Il existe différentes conceptions de ce qui constitue des transferts monétaires à usages multiples dans le secteur humanitaire. Le transfert est-il polyvalent par conception, utilisation ou type de financement ? Le terme « transferts monétaires à usages multiples » est également fréquemment utilisé de manière interchangeable avec le concept de « besoins de base », qui décrit les types de besoins pour lesquels les transferts à usages multiples sont généralement conçus. Ce glossaire recommande que le terme « transferts monétaires à usages multiples » soit avant tout considéré comme une assistance explicitement conçue pour répondre à de multiples besoins intersectoriels par le biais d'un transfert monétaire. La mesure dans laquelle un transfert monétaire permet de répondre aux besoins essentiels dépend évidemment de la suffisance de la valeur de transfert fournie et doit être prise en compte lorsque des conditions sont appliquées à des interventions spécifiques.




GLOSSAIRE





Les termes signalés par cette icône sont les termes clés utiles à tout individu traitant avec ce sujet afin de se familiariser avec ces termes. Il s'agit également de termes que le CaLP recommande d'utiliser. Le but est de favoriser une meilleure harmonisation, par exemple lorsque des termes ont la même signification.

A	TERME	DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP
	Acteur du marché	Organisation ou particulier actif au sein d'un système de marché, non seulement en qualité de fournisseur ou de consommateur mais aussi en tant que régulateur, développeur de normes et fournisseur de services, d'informations, etc. Par conséquent, cela peut inclure les organisations dans les secteurs privé et public et aussi les organisations à but non lucratif, les organisations représentatives, et les groupes de la société civile.
	Actif	Élément physique, financier, humain ou social possédant une valeur économique appartenant à un particulier ou à une entreprise, qui peut notamment être converti en argent. Un actif peut être classé comme : humain, physique, naturel, financier et social.
	Activation	Mise en service d'une carte spécifique ou SIM en autorisant une personne identifiée à l'utiliser (peut se faire par SMS, en ligne, par téléphone).
	Activités complémentaires	Ce terme fait référence aux programmes combinant différentes modalités d'interventions et/ou activités pour atteindre les objectifs. Ces programmes peuvent être mis en œuvre par une ou plusieurs organisations travaillant en collaboration. Ce type d'intervention permet d'identifier des combinaisons d'activités efficaces, et est idéalement facilité par une approche coordonnée et multisectorielle de l'analyse des besoins et de la conception des programmes.
	Agent	Entité ou point de vente permettant de dépenser un transfert électronique ou de l'échanger contre de l'argent, et/ou chez qui les détenteurs de compte électronique peuvent effectuer d'autres transactions. Les prestataires de services financiers tels que les banques, les opérateurs de téléphonie mobile ou les sociétés de transferts de fonds peuvent avoir des agents. Les agents sont gérés par un prestataire de services financiers et non par une organisation humanitaire. <i>Voir aussi Prestataire de services financiers</i>
	Agrégateur	Entité qui consolide les transactions financières lors de leur traitement, en fournissant notamment une plateforme unique pour effectuer des paiements au moyen de plusieurs prestataires de services financiers.
	Analyse coût / efficacité	Mesure des coûts associés à la réussite des objectifs et des impacts prévus (par ex. amélioration de la consommation alimentaire, réduction du taux de malnutrition). Elle peut comparer les coûts de solutions alternatives visant à atteindre des résultats similaires. [DFID] <i>Voir aussi Rapport coût/efficacité</i>
	Analyse de l'espace de marché	L'analyse de l'espace de marché est une analyse plus « rapide », qui cherche à déterminer si un espace de marché physique est capable ou non, et dans ce cas comment, d'assurer l'approvisionnement des biens ou la prestation des services qui seront nécessaires. Elle se concentre sur l'extrémité de la chaîne de marché qui concerne le consommateur. <i>Voir aussi Marché physique</i>




Analyse de la situation	Vue d'ensemble des données secondaires disponibles et des données primaires telles que les données relatives aux évaluations initiales des besoins et d'autres informations contextuelles. [MPG Toolkit]
Analyse de l'optimisation des coûts	Etude du coût administratif d'un programme par rapport au montant distribué aux bénéficiaires. <i>Voir aussi Efficience</i>
Analyse des avantages par rapport aux coûts	Comparaison de la valeur des impacts nets d'un programme par rapport aux résultats finaux, exprimés en termes monétaires, comprenant les coûts supplémentaires associés à la mise en œuvre du programme, également exprimés en termes monétaires. <i>Voir Rapport coûts/résultats</i>
Analyse des déficits	Calcul d'un déficit au niveau des besoins d'un ménage et/ou d'un particulier. Utilisant la formule suivante : déficit des besoins = total des besoins – (besoins satisfaits par la population affectée + besoins satisfaits par d'autres acteurs).
 Analyse des options de réponse	Lien entre l'analyse de la situation (de manière générale, l'évaluation des besoins et d'autres informations contextuelles), et la conception du programme. Elle implique la sélection des options de réponse, les modalités et les groupes cibles des programmes. Elle doit être éclairée par les aspects liés à l'adéquation et à la faisabilité, et doit en même temps répondre aux besoins en analysant et en minimisant les effets secondaires nuisibles potentiels. [Maxwell, D. 2013]
Analyse des systèmes de marché	Approche systémique qui recense l'ensemble des facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels et physiques qui influent sur le mode de fonctionnement du marché. Cette approche est utile pour les systèmes de marché complexes (tels que les marchés locaux) ou pour les produits qui ont des chaînes de marché longues/internationales.
Analyse du marché	Analyse des informations d'un marché pour comprendre son fonctionnement ou comprendre comment il a été touché par un événement ou une crise.
Analyse du marché du travail	L'analyse du marché du travail consiste à comprendre les contraintes, les aptitudes et le potentiel liés au développement des opportunités de travail au sein du système de marché. Dans des contextes humanitaires, cela inclut les considérations liées à la façon dont les populations cibles ont accès aux marchés du travail et aux moyens de renforcer et de soutenir les acteurs existants du marché. [Analyse du marché du travail dans des contextes humanitaires]
Argent contre actif	Transferts monétaires destinés aux participants de projets visant à la création d'actifs publics ou communautaires, tels que des systèmes d'irrigation, des routes, etc. Il s'agit d'une forme de transfert conditionnel, appartenant à une sous-catégorie d'argent contre travail, liée aux programmes de travail qui créent des actifs. <i>Voir aussi Argent contre travail</i>
Argent contre formation	Transferts monétaires destinés aux participants à une ou plusieurs séances de formation. Il s'agit d'une forme de transfert conditionnel.
Argent contre travail	Transferts monétaires versés à condition d'entreprendre des activités préalablement définies. Ces activités sont généralement rémunérées selon le temps travaillé (par ex. nombre de jours, taux journalier), mais peuvent également être quantifiées selon les résultats (par ex. nombre d'articles fabriqués, mètres cubes creusés). Les interventions d'« argent contre travail » s'inscrivent généralement dans le cadre de programmes de travaux publics ou communautaires, mais peuvent également inclure du travail à domicile et d'autres types de tâches. <i>Voir aussi Argent contre actif</i>



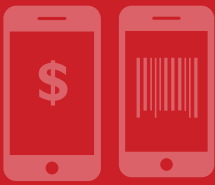
Argent mobile	Accès à des services financiers par téléphone portable, tels que les paiements, les transferts, les assurances, les épargnes et les crédits. C'est une monnaie nationale sans support papier qui peut être utilisée pour distribuer des transferts monétaires électroniques humanitaires.
 Assistance en espèces	Distribution d'aide non restrictive sous la forme d'argent en espèces (physique ou digital) aux bénéficiaires (individus, ménages, communautés). Le terme « assistance en espèces » recouvre un concept plus limité qu'« assistance monétaire », qui inclut également les coupons.
 Assistance en nature	Aide humanitaire fournie sous la forme de biens ou aliments physiques. L'aide en nature est restrictive par défaut puisque les récipiendaires ne peuvent pas choisir ce qui leur est donné.
Assistance financière	Ce terme recouvre toute aide financière reçue par un individu ou un ménage pour l'aider à couvrir ses besoins. Cette assistance peut être fournie à travers une variété de mécanismes, y compris les institutions (étatiques ou non) ou directement d'autres individus. Cela peut donc couvrir l'aide internationale, les filets sociaux gouvernementaux, l'aide entre individus, mécanismes d'assurance tels que le soutien aux marchés, le revenu minimum universel, les envois de fonds.
Assistance monétaire	<i>Voir aussi Transferts monétaires</i>
Assistance sociale / transferts sociaux	Transferts monétaires, de biens ou de services réguliers, sans condition et prévisibles, fournis à long terme aux ménages ou à des individus particuliers, vulnérables ou démunis (par ex. les personnes âgées, les femmes enceintes), afin de les aider à subvenir à leurs besoins de base ou à construire des actifs pour se protéger et accroître leur résistance aux chocs et aux périodes vulnérables de leur vie. Ils se réfèrent généralement à une aide financière fournie par le gouvernement, mais peuvent aussi se référer à une aide en nature. <i>Voir aussi Filet de sécurité et Protection sociale</i>
AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédit)	Modèle de microfinance informel qui est seulement basé sur les épargnes de ses membres et de petits groupes gérés par la population. Les membres mettent en commun leurs épargnes et s'accordent entre eux des prêts avec intérêts. Les intérêts sont ensuite remboursés aux membres du groupe, selon la somme de leurs épargnes, à la fin d'un cycle à durée limitée.






B TERME

DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP

 Besoins de base	Le concept de besoins de base fait référence à l'ensemble des biens, outils, services et ressources nécessaires aux ménages, sur une base régulière ou saisonnière, pour assurer leur survie de long terme et les standards minimum de vie, sans avoir recours à des stratégies d'adaptation négatives ni compromettre leur santé, dignité ou tout autre type de capital. L'aide permettant de couvrir les besoins de base peut être assurée à travers une variété de modalités, dont les espèces, coupons, nature ou services.
Biens et services publics	Un bien public répond aux deux critères suivants : <ul style="list-style-type: none">• un critère de non-rivalité : cela signifie que la consommation de ce bien par un usager n'entraîne aucune réduction de la consommation des autres usagers ;• un critère de non-exclusion : il est impossible d'exclure quiconque de la consommation de ce bien ; il est, par conséquent, impossible de faire payer l'usage de ce bien. Un service public est une activité d'intérêt général, assurée par un organisme public ou privé soumis aux règles qui sortent du droit commun ; organisme assurant une activité de ce genre.

C TERME	DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP
Carte à bande magnétique	Carte plastique dotée d'une bande magnétique permettant de stocker des données, à l'aide de minuscules particules magnétiques disposées sur une zone de la carte. Celle-ci est protégée par un code PIN, une signature ou des données biométriques afin de vérifier l'identité du destinataire avant d'ouvrir l'accès aux fonds.
Carte à puce	Dispositif comprenant un circuit intégré, qui peut être soit un microcontrôleur sécurisé soit un dispositif équivalent avec une mémoire interne ou une puce mémoire seule. La carte permet la connexion avec un lecteur au moyen d'un contact physique direct ou d'une interface radio fréquence sans contact avec transmission à distance. Avec un circuit intégré, les cartes à puce ont la capacité unique de stocker de grandes quantités de données et d'interagir intelligemment avec un lecteur de carte à puce, tout en remplissant leurs propres fonctions (par ex. chiffrement et authentification mutuelle). [Smart Card Alliance]
Cartographie du marché	La cartographie du marché est une représentation visuelle du fonctionnement d'un marché dans son intégralité, qui inclut tous les acteurs du marché, la manière dont ils sont liés, le volume des biens commercialisés/échangés par différents acteurs, et les prix. Les cartes du marché contiennent les trois éléments suivants : a) la chaîne du marché, b) les services du marché, c) l'environnement ou réglementations favorables (ou défavorables). <i>Voir aussi Environnement favorable, Chaîne du marché, Système de marché et Service de marché</i>
Cash Plus	<i>Voir aussi Activités complémentaires</i>
Chaîne de valeur	Séquence ou « chaîne » d'activités réalisées par de multiples entreprises afin de produire et de vendre des biens ou des services. Tandis qu'une matière première évolue sur cette chaîne, chaque entreprise ajoute de la valeur au bien ou au service (par exemple en contribuant à sa transformation ou sa mise à disposition du consommateur) jusqu'à la livraison du produit final au consommateur.
Chaîne du marché	La chaîne du marché décrit les éléments fondamentaux qui constituent l'offre et la demande, c'est-à-dire tous les acteurs participant à l'échange commercial (ou à l'acquisition) du bien ou du service au sein du système de marché, du consommateur jusqu'au fournisseur ou producteur primaires.
Circuit fermé	Système dans lequel l'institution qui émet la carte de paiement est la même que celle qui fournit l'infrastructure de retrait. La carte ou le mot de passe ne peuvent être utilisés qu'avec l'infrastructure de retrait de l'institution concernée.
Commerçant	Fournisseur de biens ou de services. Un commerçant peut être engagé par une organisation humanitaire en vue de participer à une intervention monétaire.
Compagnies de transferts de fonds	Compagnies dont le premier ou principal service est de transférer de façon électronique de l'argent entre deux lieux, souvent entre deux pays. Ces compagnies offrent un service de dépôt d'argent, où le destinataire paye pour les frais d'envoi d'argent.



	<p>Conditionnalité</p>	<p>La conditionnalité se réfère aux activités ou obligations pré-requises pour que les bénéficiaires ciblés par un programme puissent bénéficier de l'aide. Les conditions peuvent en théorie être utilisées pour tous types de transferts (espèces, coupons, nature, services), en fonction des objectifs et de la conception du programme. Les pré-requis peuvent être imposés pour chaque tranche du transfert. La conditionnalité est différente de la restriction (qui s'applique à la façon dont l'aide reçue est utilisée) et aux critères de ciblage appliqués pour définir qui, dans un groupe, sera couvert par le programme. Le type de conditions peut inclure la scolarisation, construire un abri, participer au dépistage de la malnutrition, à une formation... Les interventions de type « travail contre actif/formation/travail » sont toutes des formes de transferts conditionnels. <i>Voir Transferts inconditionnels et Restriction</i></p>
	<p>Connaissance de la clientèle (Know your customer)</p>	<p>Informations que les banques demandent aux régulateurs locaux de collecter sur les nouveaux clients potentiels, afin de réduire les risques d'utilisation des produits financiers pour le blanchiment d'argent et d'autres crimes. Les réglementations nationales permettent une collecte plus ou moins large d'informations par les banques, selon le niveau de risque évalué.</p>
	<p>Contrat cadre</p>	<p>Structure de contrat stipulant des clauses de contrat standard pour un prestataire, à adapter selon les informations - notamment financières - spécifique à chaque service ou bien acheté. Il est limité dans le temps. L'usage de ce terme par les acteurs humanitaires et le secteur privé peut être différent.</p>
	<p>Coupon</p>	<p>Coupon sous forme de papier, de jeton ou de coupon électronique qui peut être échangé contre une quantité donnée ou un montant donné de biens, libellé soit sous forme d'un montant en espèces (par ex. 15 dollars), soit en précisant des produits de première nécessité ou des services prédéterminés (par ex., 5 kg de maïs, mouture de 5 kg de maïs), soit sous forme d'un mélange de montant en espèces et de produits de première nécessité. Les coupons sont échangeables auprès de fournisseurs présélectionnés ou dans des « foires » créées par l'organisation. Les termes « coupons » et « bons » sont souvent utilisés de manière interchangeable. <i>Voir aussi Coupon à valeur marchandises, Coupon électronique, Coupon à valeur monétaire</i></p>
	<p>Coupon à valeur marchandises</p>	<p>Coupons échangés contre une quantité et une qualité de biens ou de services spécifiques auprès des vendeurs participant au programme. Ils partagent des similarités avec l'aide en nature, dans la mesure où ils imposent des restrictions et des spécifications sur l'aide reçue, mais sont utilisables au niveau des commerçants des marchés locaux contractualisés par l'organisation humanitaire en charge de l'intervention.</p>
	<p>Coupon électronique</p>	<p>Une carte ou un code qui est remboursé électroniquement au vendeur participant au programme. Les coupons électroniques peuvent représenter une valeur de marchandises ou une valeur monétaire, et peuvent être stockés et remboursés à travers une variété d'outils électroniques (comme les téléphones, les terminaux POS). <i>Voir aussi Coupon à valeur marchandises et Coupon à valeur monétaire</i></p>
	<p>Coupon à valeur monétaire</p>	<p>Coupons qui ont une valeur monétaire et qui peuvent être échangés auprès de fournisseurs participants pour l'achat de biens ou services d'un coût monétaire équivalent. Ils tendent à offrir une plus grande flexibilité et plus de choix que les coupons pour l'achat de marchandises, mais ils sont toujours nécessairement limités, étant donné qu'ils ne peuvent être échangés qu'auprès de certains vendeurs désignés. <i>Voir aussi Coupon, Coupon à valeur marchandises et Coupon électronique</i></p>

D	TERME	DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP
	Dispositif de point de service/de vente	Dispositif qui ne contient pas d'argent mais permet de réaliser des transactions (réalisées dans les commerces, les restaurants, ou en points mobiles).
	Disposition à payer	Estimation des besoins futurs en matière de dépenses, composée des coûts historiques et du montant que les gens seraient disposés à payer avec une somme définie d'argent à leur disposition. Elle contribue à l'élaboration du panier de dépenses minimum. <i>Voir aussi Panier de dépenses minimum</i>
	Distribution	La distribution fait référence au paiement ou au transfert de l'assistance aux bénéficiaires. Cela recouvre la distribution de biens physiques (devises, coupons, carte de retrait, carte SIM etc.) et/ou le transfert d'un paiement électronique sur le compte bancaire, le téléphone, la carte du bénéficiaire.

E	TERME	DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP
	Effet multiplicateur	Effets indirects des transferts monétaires par lesquels les dépenses accrues des bénéficiaires contribuent à l'augmentation des revenus pour les non-bénéficiaires, à l'expansion des marchés pour les biens locaux ou à une augmentation de la demande des services. L'effet multiplicateur est le nombre approximatif par lequel un changement dans certains autres éléments de la demande globale est multiplié pour donner le montant total par lequel le revenu national est augmenté en conséquence des avantages directs et indirects issus du changement dans la demande.
	Efficacité	Mesure dans laquelle les ressources d'un programme se traduisent en résultats et atteinte des objectifs et d'impacts (par ex. réduction de la pauvreté et des inégalités, amélioration de la nutrition, réduction des abandons scolaires, utilisation accrue des services de santé, accumulation des biens par les plus démunis, accroissement de la productivité des petits exploitants/agriculteurs, cohésion sociale). [DFID] <i>Voir aussi Rapport coût/efficacité</i>
	Efficience	Capacité du programme à atteindre ses objectifs prévus à moindre coût en termes de ressources (c.-à-d. les fonds, la main d'œuvre et d'autres ressources). <i>Voir aussi Analyse de l'optimisation des coûts</i>
	Élasticité de la demande	Mesure la façon dont la quantité demandée par les acheteurs réagit à l'évolution des prix. Les biens que la population achète en quantités fortement réduites quand les prix montent ou quand les revenus diminuent (par ex. produits de luxe) ont une « demande élastique ». [PCMMMA]
	Élasticité de la demande par rapport au revenu	Mesure la sensibilité de la demande d'un bien suite à un changement dans le revenu des consommateurs demandant le bien. L'élasticité-revenu constitue le rapport entre le taux de variation de la demande d'un bien et le taux de variation du revenu.
	Élasticité de l'offre	Réactivité de la quantité d'un bien fourni, par des commerçants et d'autres, relative au changement des prix (élasticité des prix de l'offre) ou à d'autres facteurs (par ex. le revenu du fournisseur).
	Élasticité des prix	Mesure de la variabilité de l'offre ou de la demande suite à un changement dans les prix. L'élasticité des prix de la demande constitue le rapport entre le taux de variation de la demande d'un bien et le taux de variation des prix. L'élasticité des prix de l'offre constitue le rapport entre le taux de variation de l'offre d'un bien et le taux de variation des prix.



Encaissement	L'encaissement se réfère aux actions prises par les bénéficiaires pour accéder à leur argent ; par exemple encaisser un chèque, ou utiliser un ATM ou un agent (pour l'argent électronique ou via un commerçant) pour retirer l'argent. Le processus plus large d'encaissement géré par l'organisation de mise en œuvre peut aussi être comprendre la réconciliation des paiements.
Environnement de marché	Environnement ou réglementations favorables qui influencent positivement la manière dont un système de marché fonctionne. Ils peuvent parfois s'avérer « défavorables » s'ils affectent le bon fonctionnement d'un marché. Ils constituent un des éléments de la cartographie et de l'analyse des systèmes de marché. <i>Voir aussi Cartographie du marché</i>


F TERME DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP

Filet de sécurité ou Filet social de sécurité	Transferts non contributifs tels que les aides alimentaires, les transferts monétaires et les coupons, qui peuvent ou non être soumis à des conditions, et qui sont destinés aux plus démunis et vulnérables. Ils font partie d'un sous-ensemble de mesures dans un système de protection sociale plus large. <i>Voir aussi Assistance sociale et Protection sociale</i>
Fléchage	Le « fléchage » est une façon de concevoir un programme afin d'influencer la façon dont les bénéficiaires utilisent l'aide reçue. Par exemple, cela peut consister en des messages de sensibilisation transmis aux bénéficiaires, parfois combinés à des activités complémentaires. Les interventions en transferts monétaires spécifiques à un secteur peuvent utiliser le fléchage afin d'encourager les bénéficiaires à utiliser le transfert monétaire pour l'achat de biens ou de services qui contribuent directement à l'atteinte des objectifs sectoriels spécifiques.



I TERME DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP

Identification	Procédure de vérification de l'identité d'un individu.
Inclusion financière	L'inclusion financière désigne l'offre d'un éventail complet de services financiers de qualité, à tous ceux qui peuvent en jouir, par un ensemble de fournisseurs, à des clients financièrement capables. [www.centerforfinancialinclusion.org]
Inflation	Mesure de l'augmentation des prix par unité de temps (habituellement mesurée par le pourcentage d'augmentation par an).
Intersectoriel	Caractéristique d'un programme, processus de prise de décision, approche ou activité impliquant l'engagement, les contributions et la collaboration d'acteurs issus de différents secteurs. Une approche intersectorielle est importante pour permettre l'analyse des besoins et une réponse holistique, notamment des interventions permettant la réponse simultanée à des besoins de différents secteurs.
Intervention basée sur le marché	Une intervention basée sur le marché (aussi appelée « approche basée sur les marchés ») se réfère à des projets conçus pour être mis en œuvre à travers les marchés locaux ou les soutenir. Cela recouvre tous les types d'engagement avec les marchés locaux, des actions qui apportent un appui immédiat aux bénéficiaires, aux activités qui renforcent pro-activement les systèmes de marchés locaux ou les marchés.




 <p>Intervention sectorielle</p>	<p>Intervention monétaire conçue pour accomplir des objectifs spécifiques à un secteur. Les transferts monétaires sectoriels peuvent être avec ou sans restriction, conditionnels et sans condition. Les coupons (transferts restrictifs) peuvent être utilisés pour limiter les dépenses des bénéficiaires aux services et items contribuant à l'atteinte des objectifs sectoriels spécifiques du programme. Les interventions sectorielles utilisant les transferts d'espèces peuvent être conçus pour influencer la façon dont les bénéficiaires dépensent l'argent.</p>
---	---

M TERME DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP

<p>Marché</p>	<p>Le terme « marché » se réfère à un système d'échange entre un ou plusieurs acteurs. Ces échanges peuvent concerner des biens, des services ou des sommes d'argent, et peuvent avoir lieu dans un espace physique ou dans un espace virtuel tel qu'Internet. Les marchés sont parfois définis par les forces de l'offre et de la demande plutôt que par leur secteur géographique. On dit par exemple : « les céréales importées représentent 40 % du marché ».</p>
<p>Marché physique</p>	<p>Un marché physique est un lieu d'échange. Il s'agit en règle générale d'un lieu physique, tel qu'un village ou un marché de bétail, qui permet la vente de marchandises ou de biens (parfois de services). Les espaces de marché constituent un point de départ habituel pour évaluer le potentiel à répondre à la demande de nombreux biens de consommation, depuis les produits alimentaires jusqu'au savon et aux vêtements. (N.B. Internet propose aussi de plus en plus d'espaces de marché, mais on ne connaît pas suffisamment bien l'utilisation qui en est faite par les populations cibles). <i>Voir aussi Analyse du marché physique</i></p>
<p>Marchés intégrés</p>	<p>Marché dont les prix des marchandises comparables ne se comportent pas de manière indépendante. Si les marchés sont bien intégrés, les changements des prix dans une région sont systématiquement associés aux changements des prix dans d'autres régions et les agents de marché peuvent interagir entre les différents marchés.</p>
<p>Marchés interconnectés</p>	<p>Système de marché qui, en plus d'être un marché à part entière, fait partie des fonctions d'appui ou des règles d'un autre système de marché.</p>
 <p>Mécanisme de distribution</p>	<p>Moyen de distribution de transferts d'espèces ou de coupons (par ex. cartes à puce, transferts monétaires mobiles, transferts monétaires électroniques, de l'argent dans les enveloppes, etc.).</p>
<p>Microcrédit</p>	<p>Sous-groupe de la microfinance, le microcrédit désigne l'attribution de petits prêts à des personnes à faible revenu afin qu'elles puissent bénéficier de revenus supplémentaires dans le but d'investir dans la création ou l'expansion de microentreprises.</p>
<p>Microentreprise</p>	<p>Activité économique orientée vers un type de marché qui - dans la plupart des définitions - emploie moins de 10 personnes (incluant le propriétaire de l'affaire et les membres de la famille non rémunérés).</p>
<p>Microfinance</p>	<p>Provision de services financiers adaptés aux besoins des micro-entrepreneurs, personnes à bas revenus, ou les personnes systématiquement exclues des services financiers formels, notamment des petits prêts, petits montants de dépôts, assurance, services de paiements.</p>
 <p>Modalité</p>	<p>Se réfère à la forme d'assistance (espèces, coupons, nature, provision de services, combinaison de plusieurs). Cela peut inclure à la fois une aide directe au niveau des ménages et une assistance fournie au niveau plus large de la communauté (services de santé, infrastructure d'assainissement...).</p>



 Monnaie électronique	Tout substitut électronique à la distribution d'espèces physiques garantissant la pleine flexibilité dans le choix des dépenses. Elle peut être conservée, dépensée, et/ou reçue sur un téléphone, une carte de retrait/de débit ou tout autre transfert électronique. Le transfert de monnaie électronique permet généralement le retrait d'espèces physiques si nécessaire.
Multisectoriel	Se réfère à un processus, une approche, un programme... incluant plusieurs (plus d'un) secteurs (comme la sécurité alimentaire, les abris, la protection, l'éducation...)

N TERME DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP


Numéro de compte personnel	Le numéro complet à 16 chiffres sur une carte de retrait, de débit, ou carte prépayée.
Numéro d'identification bancaire	6 premiers chiffres d'une carte de débit, permettant d'identifier la banque émettrice. La banque émettrice est responsable des cartes qu'elle délivre selon les termes de sa licence bancaire définissant les régulations "Know your customer" (connaissance de la clientèle).
Numéro d'identification personnel (PIN)	Code numérique utilisé dans de nombreuses transactions financières. Le code PIN est généralement utilisé avec une carte de paiement et peut être réclamé pour finaliser une transaction.


O TERME DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP

Optimisation des coûts	<i>Voir Analyse de l'optimisation des coûts</i>
-------------------------------	---

P TERME DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP

Paie ment digital	<i>Voir Transfert électronique</i>
Paie ment direct	Le paiement direct fait référence au versement d'espèces aux bénéficiaires en monnaie physique (pièces et billets).

 Panier de dépenses minimum	Un panier de dépenses minimum (MEB) requiert d'identifier et de quantifier les biens et services constituant les « besoins de base » qui peuvent être monétarisés et qui sont accessibles sur les marchés et services locaux. Les biens et services inclus dans un MEB sont ceux que les ménages bénéficiaires dans un contexte spécifique sont plus à même de prioriser, sur une base permanente ou saisonnière. Un MEB est nécessairement multisectoriel et basé sur le coût moyen des items composant le panier. Il peut être calculé pour différentes tailles de ménages.
Portefeuille électronique	Logiciel intégré dans les cartes à puce ou les cartes SIM des téléphones portables qui contient ou peut recevoir de l'argent électronique ainsi qu'une signature numérique.
Pouvoir d'achat	Capacité d'achats de biens (généralement définie par le revenu).

Prestataire de services financiers (PSF)	Entité de prestation de services financiers, éventuellement de services de transferts électroniques. Selon le contexte, les prestataires de services financiers peuvent être des entreprises émettrices de coupons électroniques, des établissements financiers (des banques et des institutions de microfinance, par exemple) ou des opérateurs de réseau mobile. Les prestataires de services financiers incluent de nombreuses entités (telles que les fonds d'investissement, les compagnies d'assurance, les cabinets comptables) outre celles qui offrent des transferts monétaires ou coupons humanitaires. C'est pourquoi, dans le cadre de transferts monétaires, on considère que les prestataires de services financiers sont ceux qui fournissent les services de transferts.
Prix au détail	La valeur monétaire applicable à l'échange de biens et de services à l'extrémité de la chaîne de marché, par exemple entre le vendeur et le consommateur final.
Prix de gros	Valeur monétaire à laquelle un commerçant achète des biens en grande quantité pour les vendre par la suite à des consommateurs, habituellement en petites quantités et à prix plus élevé.
Prix nominal	Prix à un moment défini d'un bien ou d'un service. <i>Voir aussi Prix réel</i>
Prix réel	Prix ajustés en fonction de l'inflation afin de mettre en évidence le pouvoir d'achat de la monnaie au cours d'une année de base, en utilisant généralement un indice des prix à la consommation correspondant à l'année en question. <i>Voir aussi Prix nominal</i>
Programmes de travaux publics (ou travail obligatoire)	Programmes au sein desquels le soutien aux démunis est apporté sous forme de rémunération en échange de travaux. De manière générale, ils génèrent des emplois à court terme et à salaire faible pour des ouvriers non ou partiellement qualifiés, pour des projets à forte main d'œuvre tels que la construction et la maintenance des routes, les infrastructures d'irrigation, le reboisement, et la conservation des sols. Généralement perçus comme un moyen de fournir une aide financière aux personnes démunies en temps de crise plutôt qu'une démarche visant à réinsérer les personnes sans emploi dans le marché du travail.
Propension à consommer	La propension à consommer est un terme économique qui décrit la part du revenu d'un ménage consacrée à la consommation de biens et de services. Les ménages peuvent choisir la nature de leurs dépenses, ainsi que leurs montants, et la somme qu'ils souhaitent épargner et/ou investir dans des possibilités éventuelles de revenu. La propension marginale à consommer est la part supplémentaire qu'un ménage prévoit de dépenser suite à un gain d'argent supplémentaire.
Protection sociale	Actions menées par l'État ou à titre privé afin de répondre aux risques, à la vulnérabilité ou à la pauvreté chronique. La protection sociale se réfère aux systèmes complets qui comprennent les filets de sécurité, l'assistance sociale, les politiques des systèmes de marché, les options de couverture sociale (par ex. les pensions contributives, les assurances santé) et les services sociaux de base (par ex. dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition). <i>Voir aussi Filet de sécurité et Assistance sociale</i>
 Provision de services	Se réfère à la provision de services à des populations affectées par des crises comme la fourniture d'eau et de soins, d'éducation, de protection etc. En cas de crise les agences peuvent fournir ces services de façon indépendante, ou travailler en collaboration avec l'État/les fournisseurs de services publics.

R


TERME

DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP

Rapport coût/efficacité

L'efficacité par rapport aux coûts établit la mesure dans laquelle le programme a atteint ou prévoit d'atteindre ses objectifs (résultats/impacts) à moindre coût par rapport aux solutions alternatives. [Banque Mondiale]



Rapport coût/ résultat	Le bon rapport coût/résultat se rapporte à la bonne utilisation des ressources afin d'obtenir les meilleurs résultats possible pour la population touchée par une crise ou une catastrophe. [DFID]
 Restriction	Une restriction se rapporte aux limites appliquées à l'utilisation du transfert, après qu'il a été reçu par le bénéficiaire. Les restrictions peuvent aussi bien définir les biens et services auxquels le transfert donne accès, et/ou les lieux où le transfert peut être utilisé. Le degré de restriction peut varier, de l'obligation d'acheter des biens spécifiques, à dépenser le transfert pour une certaine catégorie de biens et services. Tous les coupons sont par nature restrictifs, puisqu'ils limitent ce que le bénéficiaire peut acheter et où utiliser le coupon. L'aide en nature est aussi restrictive. Les transferts d'espèces sont par nature non restrictifs quant à leur utilisation par les bénéficiaires. Les restrictions sont différentes des conditions qui sont des activités ou pré-requis exigés des bénéficiaires pour qu'ils puissent recevoir l'assistance. <i>Voir aussi Conditionnalité et Transfert non restrictif</i>

**TERME****DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP**

Secteur privé	Le secteur privé inclut tous les acteurs générant un revenu excédentaire/un profit grâce à leurs opérations commerciales. Cela inclut les commerçants individuels et les microentreprises, les petites entreprises employant une main-d'œuvre temporaire, les coopératives possédant de nombreux « membres » ou actionnaires, jusqu'aux entreprises multinationales. La frontière séparant le secteur privé du reste n'est pas bien définie. En effet, beaucoup d'entreprises privées appartiennent au gouvernement, et certaines, par exemple les « entreprises sociales », pilotent des projets qui génèrent un profit ensuite réinvesti dans la société.
Service de soutien au marché	Service public ou privé qui aide un marché à fonctionner (peut également être désigné par service commercial ou fonction de soutien). Ce soutien au marché peut aussi contribuer au bien-être de la population dans d'autres domaines. Par exemple, une route aide les commerçants à transporter leurs marchandises, mais elle est également utilisée par les personnes pour accéder aux hôpitaux, aux écoles, pour rendre visite à leurs proches, etc.
Simplified Due Diligence	Aussi connu comme une procédure "Know Your Customer" minimale ; peut être une caractéristique d'une carte, se réfère aux réglementations nationales influençant la façon dont une carte peut être utilisée.
Système de filets sociaux	Un ensemble de programmes, idéalement bien conçus et bien mis en œuvre, qui sont complémentaires entre eux et envers d'autres politiques publiques ou sociales. <i>Voir Filet social ou Filet social de sécurité</i>
Système de marché	Ensemble des acteurs et des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, avec l'assistance ou des services commerciaux, mais aussi avec l'environnement favorable, c'est-à-dire les règles et les normes qui influencent le fonctionnement du système en question. Les systèmes de marchés sont interconnectés lorsqu'ils partagent le même environnement favorable, les mêmes règles et normes, les mêmes services commerciaux et services de soutien, par exemple lorsqu'ils œuvrent au sein d'un même pays. <i>Voir aussi Service de marché, Analyse des systèmes de marché, et Environnement favorable</i>
Système de marché du travail	Un système de marché du travail est un système de marché au sein duquel les personnes peuvent vendre ou proposer leur travail, et où d'autres peuvent l'acheter (demande). <i>Voir aussi Système de marché et Analyse du marché du travail</i>
Systèmes de	Systèmes de marché spécifiques qui correspondent le plus aux besoins immédiats de la population cible. Il s'agit essentiellement des marchés qui ont ou qui pourraient avoir un rôle majeur dans la satisfaction des besoins fondamentaux de la population cible. [PCMMA]

T	TERME	DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP
	Transaction intégrée	Un bien ou service qui n'est pas payé directement mais qui est inclus ou dissimulé dans l'échange d'un autre bien ou service payé.
	Transfert conditionnel	<i>Voir conditionnalité.</i>
	Transfert d'espèces	Assistance sous forme de remise d'argent (physique ou digital/électronique) aux bénéficiaires (particuliers, ménages ou communautés). Les transferts d'espèces se distinguent à la fois de la distribution de coupons et de l'assistance en nature. Bien que par nature, l'aide en transfert d'espèces ne permette pas de restreindre la façon dont elle est dépensée, dans la pratique, un transfert d'espèces peut être décrit comme s'accompagnant de restrictions dès lors que l'argent est censé être dépensé pour l'achat de biens ou de services spécifiques. Ces restrictions peuvent se refléter dans les objectifs, la conception et le ciblage d'une intervention.
	Transfert électronique	Transfert électronique d'espèces ou de coupons provenant de l'organisation de mise en œuvre versé à un-e participant-e au programme. Les transferts électroniques offrent un accès aux espèces, à des produits et/ou des services par le biais d'appareils mobiles, de coupons électroniques ou de cartes (par ex. prépayés, distributeurs automatiques, cartes de crédit ou de débit). Le terme transfert électronique regroupe à la fois la monnaie électronique et les coupons électroniques.
	Transfert inconditionnel	Transfert fourni aux bénéficiaires sans qu'ils aient besoin de remplir des obligations pré-requises pour pouvoir recevoir l'aide. <i>Voir aussi Conditionnalité et Transfert conditionnel</i>
	Transfert monétaire à usages multiples	Transfert monétaire, régulier ou ponctuel, qui correspond au montant d'argent dont un ménage a besoin pour subvenir en tout ou partie à un ensemble de besoins de base et/ou de rétablissement. Le terme se réfère aux transferts monétaires conçus spécifiquement pour couvrir des besoins multiples, avec une valeur de transfert définie en cohérence. Les TMUM sont généralement indexés sur l'analyse des déficits basée sur le MEB ou autre méthode de calcul des besoins de base. Tous les TMUM sont, par définition, des transferts monétaires non restrictifs puisqu'ils doivent être dépensés selon les choix des bénéficiaires.
	Transfert non restrictif	L'utilisation des transferts non restrictifs est laissée à la libre appréciation des bénéficiaires, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de limitations directes imposées par l'agence de mise en œuvre sur la façon dont le transfert devrait être dépensé. Les transferts d'espèces sont par défaut non restrictifs, à moins qu'il soit demandé aux bénéficiaires de les dépenser pour des biens ou services particuliers. <i>Voir aussi Restriction</i>
	Transfert restrictif	Un transfert restrictif oblige le bénéficiaire à utiliser l'aide reçue pour payer des biens ou services spécifiques. Cela inclut les coupons, restrictifs par défaut, et les transferts monétaires dont la réception est dépendante de la façon dont les précédents transferts ont été dépensés. <i>Voir aussi Restriction</i>
	Transferts de fonds	Argent envoyé d'une personne à une autre, par exemple l'argent envoyé par les émigrés travaillant à l'étranger vers leur famille dans leur pays d'origine.



Transferts monétaires

Ensemble des programmes d'assistance qui prévoient la distribution directe aux bénéficiaires d'un instrument de paiement (argent en espèces ou coupons) sans remboursement. Dans le contexte humanitaire, les bénéficiaires peuvent être des particuliers, des ménages ou des communautés, et non un gouvernement ou d'autres acteurs étatiques. Cela exclut les transferts de fonds d'individu à individu et la microfinance (bien que les institutions de microfinance et de transferts de fonds puissent être utilisées pour les versements).

Ce terme est interchangeable avec Intervention monétaire.
Voir aussi Assistance monétaire



TERME

DÉFINITION DE TRAVAIL DU CaLP

Volume de chargement

Pour les cartes prépayées ou l'argent électronique, il s'agit du montant total chargé sur les cartes ou les portefeuilles électroniques. Le volume de paiement ou volume de chargement peut aussi se référer au montant payé par les détenteurs de cartes/de portefeuille électronique.

Sources : Sauf indiqué, les définitions de ce glossaire sont tirées de documents rédigés par ACF, ICRC, CaLP, Save the Children, WFP, USAID, UNDP, OCHA, Oxfam, and Mercy Corps (ELAN)

ANNEXE I

